

*Ce rapport exprime les vues collectives d'un groupe international d'experts et ne représente pas nécessairement les décisions ou la politique officiellement adoptées par l'Organisation mondiale de la Santé.*

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

SÉRIE DE RAPPORTS TECHNIQUES

N° 115

# L'ADMINISTRATION DES SERVICES D'HYGIÈNE DE LA MATERNITÉ ET DE L'ENFANCE

**Deuxième rapport du Comité d'experts  
de l'Hygiène de la Maternité et de l'Enfance**

	Pages
1. Introduction . . . . .	3
2. Buts généraux de la protection maternelle et infantile . . .	5
3. Contenu d'un programme complet d'hygiène maternelle et infantile . . . . .	6
4. Principes de l'élaboration des programmes . . . . .	7
5. Organisation et structure des services d'hygiène maternelle et infantile . . . . .	9
6. Méthodes d'administration . . . . .	16
7. Rôle des médecins dans les programmes d'hygiène maternelle et infantile, et préparation à leur donner en conséquence . .	19
8. Rôle de l'évaluation des activités . . . . .	21
9. Recherches . . . . .	31

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

PALAIS DES NATIONS

GENÈVE

FÉVRIER 1957